

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21 DEC. 2018

ID : 031-213105612-20181221-D2018_115-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 24
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 8

L'an deux mille dix-huit et le 19 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 13 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME CLAUDE RIERA

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à MME MONIQUE GUEDES), MME SYLVIE PIEROT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME CLAUDE RIERA), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT),

Était absent excusé : M. NICOLAS COSTES

Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/115

Objet : Dépenses nouvelles d'Investissement 2019

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 15 de la loi du 05 janvier 1988, la Commune peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement de l'exercice précédent.

Monsieur Le Maire rappelle également qu'il convient de préciser le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits seront inscrits au budget lors de son adoption et l'autorisation du Conseil Municipal n'est valable que jusqu'à l'adoption du Budget primitif.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir 25 % des crédits du Budget Primitif de l'exercice 2018 des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2019, selon la répartition suivante :

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21 DEC. 2018

ID : 031-213105612-20181221-D2018_115-DE

Nature	OPERATIONS	BP	DM	TOTAL	OUVERTURE 2019
2158 2184 2188	131-ACHATS DIVERS	395 484.33 €	-110 000.00 €	285 484.33 €	71 000.00 €
21311 21312 21318	132- TRAVAUX DIVERS	439 450.57 €	60 000.00 €	499 450.57 €	124 000.00 €
2188	144-AIRE DE JEUX	150 000.00 €	- 75 000.00 €	75 000.00 €	15 000.00 €
2188	156-DIVERS EQUIPEMENTS CULTURELS	116 301.20 €	- 30 000.00 €	86 301.20 €	21 575.00 €
21318	15-AIRE COUVERTE	400 000.00 €	-354 300.00 €	45 700.00 €	11 425.00 €
2182	87-VEHICULES	340 035.00 €	120 000.00 €	460 035.00 €	115 000.00 €
2183	98-INFORMATIQUE ET REPROGRAPHIE	83 486.94 €	- 10 000.00 €	73 486.94 €	18 000.00 €
TOTAL		1 924 758.04 €	-399 300.00 €	1 525 458.04 €	376 000.00 €

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter l'ouverture de crédits d'investissement 2019

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 21 DEC. 2018

- Affiché le 21 DEC. 2018

Ensemble et par délégation
L'Adjoint au Maire
Laurent ROUX

